l'Assurance Maladie Pau
Infos-lettre
Professionnels de Santé

Mieux éduquer les patients diabétiques : un défi pour les CES

Le Centre d'Examens de Santé de Pau, sous la direction du Docteur Iragne, a décidé de s'inscrire dans cette démarche d'offre de service, qui sera pilotée par le Docteur Catterman et deux infirmières, Mmes Lancelin et Dorme, tous trois longuement formés au niveau national. Cette action se construit en étroite collaboration avec les médecins traitants, incontournables quant au bon suivi des patients.

En effet, pour pouvoir bénéficier de ce programme d'éducation thérapeutique, l'accord du médecin traitant est à recueillir en première intention et la personne diabétique doit, par ailleurs, répondre à plusieurs critères : être volontaire, être âgée de 30 à 75 ans, et être porteuse d'un diabète de type 2. Après avoir satisfait à ces critères d'inclusion, le patient bénéficie d'un long entretien (diagnostic éducatif), permettant de connaître plus précisément l'histoire de la maladie, les attentes du consultant, ses éventuelles interrogations et de fixer ainsi les compétences à acquérir durant le programme.

Durant cinq semaines, à raison de trois heures par séance hebdomadaire, une dizaine de personnes se retrouvent dans des ateliers pratiques, animés par cette équipe. Ensemble, ils élaborent les étapes à franchir pour mieux appréhender la maladie, et tiennent régulièrement les médecins traitants informés des évolutions. Acquérir une plus grande connaissance de la pathologie, pratiquer une activité physique régulière, adopter une alimentation équilibrée, respecter les traitements médicaux, sont au menu de cette « éducation » à l'auto-régulation du patient, suivi six mois et un an plus tard.

« Notre chance est que tous les CES ont la même trame : c'est pourquoi cela ne peut que réussir ! », s'enthousiasme le Docteur Catterman, dont les premiers patients ont été recrutés fin mai, inaugurant les premiers ateliers de juin, dont l'efficience sera analysée à la fin de l'année 2010.

Le succès éventuel du projet pilote d'éducation thérapeutique du patient diabétique pourrait conduire à un partenariat durable entre les médecins traitants et les CES, s'épaulant mutuellement dans le suivi et l'éducation du malade.

Contact Centre d'Examens de santé
Tel : 05 59 90 31 10